

Image not found or type unknown



Question sur le chômage et le CDI

Par **sophy582**, le **02/03/2009** à **12:19**

BONJOUR

Je suis actuellement en contrat CAE a 30 heures et jai un autre contrat de 11 heures dans une autre entreprise.Mon premier contrat se termine en juillet et le pour le deuxieme on me propose un cdi es ce que j orai le droit a un complement de chômage ou pas si jaccepte le CDI et pour combien de tps?merci d avance pour vos reponses